

Date : 31 mars 2022

Page : 1/3

Mémorandum d'entente

Entre le

Département des sciences de la santé et de la médecine de l'université de Lucerne : Centre de réadaptation dans les systèmes de santé globaux (ci-après CRGHS)

de la

Fondation de l'université de Lucerne

et la

Swiss Association of Rehabilitation (ci-après SAR)

concernant la

transformation des Journées des utilisateurs CIF de la SAR en un forum annuel interdisciplinaire "Forum CIF Réadaptation" à l'université de Lucerne

Préambule

L'échange interdisciplinaire entre la pratique, la recherche, la formation et la politique constitue un instrument central de l'optimisation de la qualité des soins de santé. Cela est notamment également valable pour la réadaptation en tant que prestation interprofessionnelle coordonnée et centrée sur le patient qui permet aux personnes atteintes dans leur santé de participer au mieux à leurs principaux domaines de vie. Actuellement, la Suisse ne dispose toutefois pas de structures promouvant l'échange interdisciplinaire entre les parties prenantes de la réadaptation.

Le CRGHS est une unité organisationnelle de droit public rattachée au Département des sciences de la santé et de la médecine de l'université de Lucerne. Il a pour objectif de mettre en réseau la recherche et l'enseignement dans le domaine de la réadaptation à l'université de Lucerne et de les rendre visibles à l'extérieur. Dans ce contexte, la promotion du discours entre la science, la politique et la pratique constitue une tâche centrale.

La SAR est une association interprofessionnelle qui regroupe des spécialistes et des institutions du domaine de la réadaptation. Son objectif est de promouvoir la qualité de la réadaptation en Suisse ce qui implique une étroite collaboration avec la recherche et l'enseignement. La plateforme CIF est une sous-unité de la SAR qui propose des formations et des formations continues sur la CIF et organise la journée nationale des utilisateurs CIF qui constitue une structure permettant l'échange interprofessionnel entre les spécialistes de la réadaptation. Selon toute prévision, la SAR sera dissoute lors de son assemblée générale en mai 2022. Dans ce contexte, la SAR souhaite que sa fortune de l'association soit utilisée pour la promotion de l'échange interprofessionnel dans le domaine de la réadaptation également à l'avenir.

La *Fondation de l'université de Lucerne* veille à ce que l'université offre des conditions optimales pour une recherche et un enseignement de pointe et à ce que des scientifiques et des étudiants exceptionnels puissent être recrutés. Elle exerce une fonction charnière entre la recherche, la société, la politique et l'économie et réunit ainsi des entreprises, des organisations non gouvernementales, des fondations et des particuliers.

Le CRGHS, la SAR et la fondation universitaire poursuivent des objectifs communs qui sont centraux pour le Mémorandum d'entente :

- a) Créer des ponts entre les principales parties prenantes de la réadaptation
- b) Optimiser la qualité des prestations de réadaptation grâce à des coopérations interdisciplinaires
- c) Générer des preuves interdisciplinaires pour soutenir les meilleures décisions politiques possibles

FROHBURGSTRASSE 3
POSTFACH 4466
6002 LUZERN

T +41 41 229 56 30
gerold.stucki@unilu.ch
www.unilu.ch

1. **Objet du contrat**

Les parties conviennent de transférer la responsabilité de la Journée des utilisateurs CIF de la SAR à l'université de Lucerne qui continuera de l'organiser sous forme d'un forum annuel interdisciplinaire "Forum CIF Réadaptation". Le forum suit la Lucerne Initiative for Functioning, Health and Well-being (LIFE), il sera organisé sur cinq ans (2024 – 2028) par le CRGHS et promeut l'échange entre la pratique, la recherche, l'enseignement et la politique sur des thèmes centraux de la réadaptation. La SAR met à disposition le financement de départ pour le forum. Pour ce faire, elle transfère le solde de sa fortune de l'association à la Fondation de l'université de Lucerne. Les détails sont réglés dans les points ci-après.

2. **Objectif**

La mise en œuvre d'un forum annuel interdisciplinaire "Forum CIF Réadaptation" à l'université de Lucerne pendant cinq ans au moyen d'un financement de départ assuré par le solde de la fortune de l'association de la SAR.

3. **Objet et prestation**

Les parties contractantes conviennent des prestations suivantes :

- a) Entre 2024 et 2028, le CRGHS organisera cinq forums interdisciplinaires sur des thèmes centraux dans le paysage de la réadaptation en Suisse. Les forums auront lieu chaque année sous le titre "Forum CIF Réadaptation" dans le cadre du forum LIFE international à Lucerne. Ils constituent une plateforme d'échange nationale et internationale entre la pratique, la recherche, l'enseignement et la politique. Sur la base des forums, des projets de coopération interdisciplinaires devraient être lancés. Il s'agit, entre autres, de la création de groupes de travail thématiques et de la collaboration dans le cadre de projets de recherche ou de la formation continue. Le CRGHS met à disposition l'infrastructure pour la rencontre et les locaux pour les rencontres des groupes spécialisés et de travail à l'université de Lucerne.
- b) La SAR transfère à la Fondation de l'université de Lucerne le solde de la fortune de l'association (estimé à environ 90,000 CHF) disponible au moment de sa liquidation (probablement au 31.12.2022) en guise de financement de départ pour l'organisation et la réalisation des forums.
- c) La Fondation de l'université de Lucerne exerce une fonction charnière en tant que bénéficiaire du financement de départ et de distributeur des subventions. Elle est responsable de la gestion des fonds.

4. **Organisation et gouvernance**

- Professeur responsable de l'université de Lucerne : Prof. Dr méd. Gerold Stucki, directeur du CRGHS, Département des sciences de la santé et de la médecine
- Responsable du programme "Forum CIF Réadaptation" : Dr phil. Urban Schwegler, membre du comité et responsable de la plateforme CIF de la SAR, membre du CRGHS, Département des sciences de la santé et de la médecine. Le Dr Schwegler est responsable de la coordination entre la plateforme CIF et le CRGHS.
- Commission scientifique : les représentants de la plateforme CIF, du comité actuel de la SAR et du CRGHS.

5. **Obligations financières**

La SAR s'engage à verser le solde de la fortune de l'association disponible après la liquidation à la Fondation de l'université de Lucerne. Celle-ci gère l'argent et le met à disposition du CRGHS pour l'organisation et la réalisation du "Forum CIF Réadaptation". Les parties n'ont pas d'autres obligations financières.

6. La convention entre en vigueur avec la dernière signature des parties contractantes. Elle reste en vigueur après la dissolution de la SAR et reste valable jusqu'à la fin du 5^{ème} Forum CIF Réadaptation réalisé. La présente convention est soumise à la condition résolutoire que lors de son assemblée générale du 12 mai 2022, la SAR soit dissoute et que l'assemblée générale approuve l'attribution de la fortune à la Fondation de l'université de Lucerne.

Pour le comité de la SAR

Pour l'Université de Lucerne
CRGHS, Dép. sciences santé/médecine

Pour la Fondation de l'université
Lucerne

Dr méd. Xavier Jordan

Directeur Prof. Gerold Stucki

Philip Kramer, Gérant

Stefan Staubli

Ce texte a été traduit de l'allemand. En cas de litige, seul le texte original en allemand fait foi.